

## Ce que propose la MSA en milieu rural

**La Mutualité sociale agricole a créé un site internet « pour tout savoir sur les maisons de santé » ou pôles de santé. Au-delà de l'intérêt didactique du site, la MSA peut apporter, dans le cadre de sa mission de service public, une aide concrète aux porteurs de projets, de la réflexion initiale jusqu'à son aboutissement.**

Il y a certes un certain nombre d'entreprises commerciales qui se sont positionnées sur le créneau, porteur par les temps qui courent, des pôles, ou maisons de santé pluridisciplinaires (Le « Quotidien » du 23 octobre 2008). Mais l'initiative de la Mutualité sociale agricole (MSA) est intéressante en ce que « dans cette affaire, la MSA n'a rien à vendre. Elle se contente d'accompagner les projets et de faire profiter l'équipe médicale désireuse de se lancer dans l'aventure de son savoir-faire en ingénierie, conformément à sa mission de service public », confie au « Quotidien » Frédéric Pomykala, en charge de la communication de l'équipe « projet maisons de santé rurales » à la MSA.

A noter cependant que si la MSA n'impose rien, elle demande toutefois un engagement des professionnels de santé en termes de projet de soins sur quelques principes intangibles selon elle, comme la pluridisciplinarité des maisons de santé avec au moins la présence de deux médecins généralistes, deux infirmières diplômées d'Etat, et d'un masseur kinésithérapeute ; l'accessibilité aux soins, qui doit gouverner l'implantation, mais aussi le niveau d'équipement des futures maisons de santé ; la coordination et la continuité des soins ; et enfin l'amélioration et la modification des conditions d'exercice des professionnels. Bref, des principes qui sont ni plus ni moins ceux énoncés dans le cahier des charges national de ce type d'implantations.

Pour ce faire, la MSA a mis en ligne un site internet (\*) dans lequel les médecins, ou les collectivités locales ou territoriales, trouveront à peu près tout ce qu'il faut savoir avant de se lancer dans l'aventure de la création d'une de ces structures. Le site, assez didactique, guide les équipes dans l'avancement de leur réflexion, et fournit un certain nombre de documents synthétiques permettant de savoir où on met les pieds. Un jeu de questions-réponses permet ainsi aux néophytes de comprendre que la création d'une telle structure, sans être un parcours du combattant, n'est malgré tout pas une simple promenade de santé ; et un document assez complet, intitulé « créer une maison de santé rurale » flèche l'ensemble des chapitres qu'il faudra aborder successivement, de la réflexion initiale à l'achèvement du projet.

Bien évidemment, le site n'est qu'une vitrine de l'offre que peut fournir la MSA. Les porteurs de projet y trouveront aussi des noms et des numéros de téléphone de contacts à la MSA qui pourront aller plus loin avec eux. Un binôme, composé d'un médecin et d'un administratif de la MSA, prendra ensuite le relais et fera office d'interface entre les porteurs de projet et tous les interlocuteurs qu'ils rencontreront jusqu'à son achèvement. Selon la MSA, ce binôme pourra notamment informer sur les aides disponibles, faire le lien entre tous les acteurs concernés, s'assurer de la fiabilité et de la viabilité du projet, et s'assurer que toutes les étapes sont respectées.

La MSA accompagne actuellement 30 projets d'installation de maison de santé, et indique qu'elle a dans ses cartons autant de pré-projets avec des études en cours.

> HENRI DE SAINT ROMAN

(\*) : <http://maisonsdesanterurales.msa.fr>

Le Quotidien du Médecin du : 27/03/2009

PUBLICITÉ

Accédez aux petites annonces classées par rubriques

[www.quotimed.com](http://www.quotimed.com)

Toute l'actualité médicale en temps réel